

FORMA+

Mr Benjamin MEGRET

11 av. de la Padrouze / 66300 THUIR

Bureau : Rond Point des Espassoles – Rte de Perpignan

Bâtiment C / 66300 THUIR

Formaplus66@gmail.com

SIRET : 919 372 391 00012



www.securplus.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation initiale SST

« SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

A Document de référence V8.01/2021

Guide des données techniques et conduites à tenir SST V5_01/2024 de l'INRS

Et manuel du formateur SST janvier_2024

Durée : 14 heures sur 2 jours

Prix indicatif : 800,00€ TTC

OBJECTIF

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Agrément INRS : H32679/2024/SST-1/O/08 en date du 24 janvier 2024

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66 du 11 Janvier 2024 auprès du préfet de la région OCCITANIE

Version 2_MARS_2024

PUBLIC

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour l'inscription merci de contacter **FORMA+** au minimum 15 jours avant le démarrage de la session choisie. Notre programme est disponible sur notre site internet www.securplus.fr, l'inscription peut se faire via le site, par téléphone et par mail.

Toutes les inscriptions seront au préalable étudiées afin de déterminer la faisabilité de votre projet. Le démarrage de la formation est de 2 jours après la signature de la convention pour un professionnel et de 10 jours après signature du contrat pour un particulier.

CONTACTS

MEGRET Benjamin : référent pédagogique et formateur

MEGRET Amandine : référente administratif et référente handicap

- Tél : 07 49 30 94 43

- Mail : formaplus66@gmail.com

ACCESSIBILITÉ

Si un apprenant a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

En intra-entreprise : il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Agrément INRS : H32679/2024/SST-1/O/08 en date du 24 janvier 2024

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66 du 11 Janvier 2024 auprès du préfet de la région OCCITANIE

Version 2_MARS_2024

OUTILS ET METHODOLOGIE D'EVALUATION

Avant la formation : avant le démarrage de la formation, une analyse des besoins client et des besoins spécifiques des apprenants est réalisé.

Pendant la formation : durant la formation, nous mettons en place un mécanisme de réveil pédagogique en début de chaque journée. Cela inclut un débriefing des activités précédemment réalisées, permettant ainsi d'identifier d'éventuels écarts par rapport aux attentes. Si nécessaire, des mesures de formalisation seront prises pour réguler les points soulevés.

Afin d'évaluer si les connaissances acquises pendant la formation sont correctement assimilées et faciliter la transférabilité sur le lieu de travail, chaque participant est évalué individuellement à l'aide :

- d'études de cas
- de mises en situation
- questionnaires

Une évaluation à la fin de la journée validera votre niveau en sortie de formation.

Un point en fin de journée de formation recueillera vos impressions à l'aide d'un questionnaire d'évaluation à chaud qui mesurera votre satisfaction.

Après la formation : 30 jours après la formation nous reviendrons vers vous pour vérifier l'impact de la formation au sein de votre entreprise.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

FORMA+ s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active avec des exercices pratiques et personnalisés, qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

Chaque étape de la formation se fait en privilégiant :

- Les échanges avec les participants
- Des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des données transmises.
- Des vidéos explicatives pour chaque chapitre

Des supports pédagogiques sont remis à chaque participant :

- Supports de cours utilisés pendant la semaine (PDF, vidéos) / Livret aide-mémoire remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une salle de formation avec paperboard, vidéoprojecteur
- Des formateurs SST certifié par L'INRS

– LES MOYENS MATERIELS DE LA FORMATION :

Ressources documentaires obligatoires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir (INRS)
- Document de référence SST
- Plan d'intervention + Pictogramme
- Plan (Mécanisme d'apparition d'un dommage)
- Grilles de certification des compétences SST.
- **LE MATERIEL DE SIMULATION OBLIGATOIRE :**
 - Un défibrillateur de formation avec accessoires.
 - 1 lot de mannequin Adulte, Enfant, Nourrisson avec peau de visage individuelle ou dispositif de protection individuel.
 - Divers matériels pour la réalisation des simulations
 - Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

AUTRES OUTILS PÉDAGOGIQUES PRÉCONISÉS :

- Vidéos « Gestes de secours SST »
- INRS (Quick place SST)
- Divers diaporamas - INRS

CONTENU DE LA FORMATION

Horaires des 2 journées : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Ouverture de formation - 20mn

- Présentation de la formation, du formateur et des stagiaires
- Questionnaire de positionnement, tour de table

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail : 1h15

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

2. Rechercher les risques persistants pour protéger : 1h20

- L'alerte aux populations
- Analyser une situation d'accident (le mécanisme accidentel)
- Protéger face à une situation d'accident (Supprimer un danger)
- Protéger face à une situation d'accident (Isoler un danger)
- Protéger face à une situation d'accident (Soustraire d'un danger)

3. De « protéger » à « prévenir » = 30 min

- Les dangers dans une situation de travail
- Les principes de base en prévention

4. Examiner la victime et faire alerter = 50 min

- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

5. De « faire alerter » à « informer » = 15 min

- Informer de la situation dangereuse repérée

6. Secourir face à une situation d'accident = 6h20

- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 1)
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 2)

7. Situations inhérentes aux risques spécifiques : durée à définir

- Risques spécifiques à l'entreprise

8. Le dispositif de validation des SST = 1h10

- Evaluation des acquis des stagiaires (cas concrets de synthèse) *
- Bilan et évaluation de la formation

*Composition du jury : un formateur SST qui a assuré la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire de positionnement, émargement, exercices théoriques et pratiques, cas concrets, dépliant de formation, questionnaire de satisfaction, grille de certification de l'INRS.

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (carte SST) et Certificat de réalisation de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

CETIFICATION

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Ce certificat SST peut être délivré à des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation de leur diplôme.

Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail.

DISPOSITIONS PRATIQUE

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. En cas de réussite un nouveau certificat SST sera délivré.

NOS RESULTATS 2024

1. **Satisfaction des Participants** 🥰 : 100 %
2. **Validation des compétences** 🎓 : 100 %
3. **Recommandation** : 100%
4. **Nombre de Formations Dispensées** 📄 : 1
5. **Nombre de Stagiaires Formés** 👥 : 4

Agrément INRS : H32679/2024/SST-1/O/08 en date du 24 janvier 2024

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66 du 11 Janvier 2024 auprès du préfet de la région OCCITANIE

Version 2_MARS_2024